

ANIMATEUR.TRICE SOCIAL.E

INFO

MODALITES D'ACCES

Formation initiale

Formation continue

Apprentissage

Eligible CPF (241669)

LIEUX DE FORMATION

Rennes
Vannes

CONTACTER L'EQUIPE CONSEIL ORIENTATION DEPUIS NOTRE SITE WEB

askoria.eu

MÉTIER

Quelles missions ?

L'animateur social est un professionnel de terrain. Il mène des actions d'animation auprès de publics divers (jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées...) et fragilisés : rupture de lien social, risque d'isolement, marginalisation, développement de conduites à risque, difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale, perte d'autonomie...

Son intervention a pour but de **stimuler la participation des personnes concernées** au projet d'animation, en :

- favorisant l'échange d'idées et les activités de groupe.
- développant la créativité et l'expression personnelle.
- proposant des activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou ludiques.
- sensibilisant au développement durable, aux arts, aux sciences...

Où travailler ?

Ses compétences peuvent amener l'animateur social à travailler dans différents domaines : hôpitaux, maisons de retraite, centres socioculturels, Centre Communal d'action sociale (CCAS), Foyers de jeunes travailleurs, maisons de quartier, Groupe d'entraide mutuelle, Foyer de vie, mais aussi au domicile des personnes accompagnées.

Quelles qualités ?

- **FACILITATEUR**
Créer une dynamique de groupe .
- **BIENVEILLANT**
Ecouter et dialoguer dans un cadre sécurisant.
- **OBSERVATEUR**
Analyser son public et proposer des activités adaptées aux profils.
- **MOTEUR**
Générer de la motivation collective et individuelle pour réaliser des projets.

FORMATION

1 Brevet professionnel

BPJEPS AS

Spécialité Animateur mention «Animation sociale».

Niveau 4* (équivalent Bac)

Parcours de formation en 12 mois.

*Nomenclature européenne en vigueur depuis le 8 janvier 2019

En alternance

640 H de formation théorique à ASKORIA.

700H à 868 H de formation pratique sur terrains professionnels.

4 unités capitalisables

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation sociale s'inscrivant dans le projet d'une structure.

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.

UC4 : Mobiliser des démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation sociale.

S'INSCRIRE EN FORMATION

- #1 Valider les pré-requis auprès d'une conseillère.
- #2 Renseigner un dossier d'inscription.
- #3 Passer l'épreuve d'admission.



83% de réussite
 au diplôme en 2019 à ASKORIA,
 soit 50 diplômés.